



La révision de de la directive PSI de 2003 a été votée par le parlement européen

par Virginie Boillet , le 13/06/2013 à 18:13

Le parlement a voté, ce jeudi 13 juin 2013, la révision de la directive sur la réutilisation des données publiques.

Les 27 états membres ont deux ans pour transposer la directive dans leur législation nationale. [Voir les principaux éléments de révision.](#)

Catégories : Actu législation, Brève, Data, France, Europe (hors France)

Tags : Données publiques